L'honorable M. Beaubien: Quel prix les producteurs ont-ils obtenu pour les 77 millions de boisseaux vendus aux autres pays?

L'honorable M. Haig: Je traiterai de ce sujet.

L'honorable M. Beaubien: Avez-vous les chiffres sous la main?

L'honorable M. Haig: De la récolte de 1946, le gouvernement canadien a vendu à la Grande-Bretagne 169 millions de boisseaux à \$1.55. On a vendu 75 millions de boisseaux à des acheteurs canadiens, au même prix, mais le consommateur n'a payé que 78c., la différence étant comblée à même les deniers publics. Les autres 77.8 millions de boisseaux ont été vendus sur le marché mondial à ce qu'on appelle le "prix ajusté." Le prix sur le marché public était donc de \$3 ou de \$3.25 le boisseau, mais le moyen le plus juste est de prendre le prix en vigueur au cours de l'année, soit \$2.44\frac{1}{4}. Mais les cultivateurs de l'Ouest ont perdu sur les 169 millions de boisseaux vendus, 89c. le boisseau, soit approximillions. Grande-La mativement 160 Bretagne a bénéficié, il est vrai, du prix réduit, mais en même temps elle achetait du blé de l'Argentine à \$2.72 le boisseau. Sur la vente d'environ 75 millions de boisseaux de blé canadien, nous avons perdu 99c. le boisseau, soit à peu près 74 millions. Pour le reste, la Commission a obtenu le prix mondial; tout l'argent que les syndicats du blé possèdent aujourd'hui provient des recettes supplémentaires qu'a procurées la vente dans le monde entier de 78 millions de boisseaux et du faible reliquat de la récolte de 1945-1946. Le même état de choses s'est répété l'année suivante.

L'honorable M. Beaubien: Soutenez-vous que le gouvernement britannique aurait acheté notre blé s'il ne l'avait pas eu à ce prix?

L'honorable M. Haig: Les autres pays l'auraient acheté. Cela ne fait aucun doute. Ils y tenaient fort. On a payé \$2.44 sans hésiter. L'assertion de mon honorable collègue n'est pas nouvelle, mais elle ne s'appuie sur rien du tout.

L'honorable M. Beaubien: Je n'affirme rien.

L'honorable M. Haig: Au moment même où l'Angleterre nous payait le blé \$1.55, elle en achetait de l'Argentine à \$2.72. Nous avons perdu 236 millions en 1946. Ce qui suivit était encore pis, cependant. L'année suivante la perte s'est chiffrée par 253 millions. J'énoncerai de nouveau, si l'on y tient, les conditions de l'accord anglo-canadien sur le blé, afin de montrer que le gouvernement britannique s'était engagé à effectuer une rectification à l'expiration de l'accord.

Aux termes de l'accord, on devait négocier et fixer le prix au plus tard en décembre de chacune des années 1947 et 1948. En outre, le Royaume-Uni s'est engagé à acquitter les frais d'administration et d'expédition. De plus:

Aux fins d'établir le prix des deux campagnes agricoles de 1948-1949 et de 1949-1950, le Royaume-Uni tiendra compte de l'écart entre le prix payé aux termes de l'accord en 1946-1947 et 1947-1948 et celui du marché mondial durant la même période.

Aux termes du nouvel accord le prix est de \$2 bien que celui du marché mondial atteigne aujourd'hui environ \$2.28. Nous y perdons encore. On ne tient pas compte des pertes subies en 1946 et 1947. Nous avons accepté \$2 net et encore ne nous paie-t-on pas comptant; nous leur fournissons l'argent, argent que nous ne reverrons jamais plus.

L'honorable M. Lambert: De l'avis de mon honorable collègue, ne serait-il pas juste de signaler que toutes ces ententes seront assujéties à un décompte final? La différence reste encore à déterminer.

L'honorable M. Haig: Telle n'est point la teneur de l'accord.

L'honorable M. Lambert: Je connais la pensée de mon honorable collègue, mais ne vaudrait-il pas mieux ne porter de jugement sur la question qu'au moment du décompte final?

L'honorable M. Haig: Mon honorable collègue m'a posé à peu près la même question la première fois qu'on nous a saisis du projet de loi. On nous a assurés qu'on étudierait le point lors de la négociation de l'accord relatif à la récolte de 1948 ou de 1949. Or nous avons négocié le prix du blé des deux campagnes agricoles sans étudier le point. La Grande-Bretagne n'a pas l'argent pour effectuer une rectification et elle n'en peut fabriquer. Nous lui procurons l'argent pour lui permettre d'acheter notre blé cette année; chacun le sait et chacun sait qu'elle ne nous remboursera jamais. Je n'ai point à reprocher à la Grande-Bretagne sa situation actuelle, mais, je l'ai affirmé et je le répète, les Canadiens devraient verser aux cultivateurs de l'Ouest au moins 480 millions, somme que l'accord leur a permis de voler aux agriculteurs des trois provinces de l'Ouest. Telle est la vérité.

L'honorable M. Beaubien: Au dire de mon honorable collègue, on a privé les agriculteurs canadiens de 480 millions. Où mon honorable collègue puise-t-il ses chiffres? Proviennent-ils tous de la Searle Grain Company?

L'honorable M. Haig: Non. Par bonheur, sachant que mon collègue me poserait précisément cette question, je me suis adressé au